



## Réunion Péri-scolaire

### Ecole élémentaire Exelmans Sept 2017

#### MATIN

- L'accueil du matin se fait jusqu'à 8h15, puis fermeture jusqu'à l'ouverture de l'école à 8h20.

#### MIDI

- Les pauses du midi sont plus longues, car d'une part il y a plus d'enfants pour déjeuner et d'autre part, comme ils doivent choisir leur plat, ils mettent plus de temps à se servir.
- Les enfants qui ne mangent pas à l'école peuvent sortir à midi et rentrer à 13h30.
- **Rotations du midi à la cantine :**

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>1er passage</b>	CP	CM2	CE2	CM1
<b>2e passage</b>	ULIS	CM1	CE1	CP
<b>3e passage</b>	CE1	CE2	ULIS	CE1
<b>4e passage</b>	CE2	CP	CM2	ULIS
<b>5e passage</b>	CM1	ULIS	CP	CM2
<b>6e passage</b>	CM2	CE1	CM1	CE2

- Une nouvelle carte pour le déjeuner a fait son entrée et permet de proposer aux enfants 2 plats au lieu d'un. La moitié des repas est proposée avec un plat et l'autre moitié avec une viande ou du poisson. Cette répartition s'accompagne d'une rotation journalière des classes afin que chacun puisse, à tour de rôle, avoir le choix en passant les premiers.
- Suite au changement de prestataire de restauration de cette année, c'est dorénavant la mairie qui gère les inscriptions. Contrairement aux autres années, toute inscription non annulée 3 jours avant la prestation, le repas sera facturé, sauf bien sûr, en cas de maladie accompagné d'un certificat médical. Les modifications devront se faire directement à la mairie, par mail à l'adresse suivante : [restauration@velizy-villacoublay.fr](mailto:restauration@velizy-villacoublay.fr).
- Pour les mercredis, même si les enfants partent à Rabourdin, les modifications des inscriptions devront se faire :
  - o A la mairie en ce qui concerne la cantine
  - o A Exelmans en ce qui concerne le péri-scolaire : [periexelmans@velizy-villacoublay.fr](mailto:periexelmans@velizy-villacoublay.fr)

#### SOIR

- Le soir, après 16h30, l'école accueille plus de 100 élèves en garderie et/ou en étude, c'est-à-dire, la moitié des effectifs.
- En ce qui concerne l'étude du soir, beaucoup d'élèves sont inscrits surtout les mardis et jeudis, où il y a 6 classes entre 15 et 18 élèves.
- Normalement, ce sont des études surveillées, c'est-à-dire que le personnel enseignant ne fait que surveiller les élèves pendant qu'ils font leurs devoirs. Cependant ce sont plutôt des études dirigées, c'est-à-dire que le personnel enseignant aide les élèves à faire leurs devoirs. Ils commencent toujours par les CP, puis, une fois qu'ils ont fini, vers 17h30, les CP descendent en garderie et c'est au tour des autres élèves de bénéficier de l'étude. En 1h d'étude, les enseignants n'ont pas le temps de vérifier que tous les élèves ont bien fait leurs devoirs. Ils demandent donc aux parents de le faire en rentrant chez eux.
- Concernant les élèves en classe de CP qui sortent de l'étude à 17h30, ils ne peuvent pas être récupérés avant 18h. Ils vont à la garderie. La raison de cette règle est que les enfants sont sous la responsabilité de la mairie jusqu'à 18h.

#### PAI

- Pour les PAI alimentaires, les élèves ont le choix soit d'apporter leur repas, soit de commander un repas spécifique au prestataire de restauration.
- En ce qui concerne les médicaments, il faut transmettre le protocole signé ainsi qu'un sac avec les médicaments et le nom de l'élève ; ce sac restera à l'école. Pour les élèves qui vont à Rabourdin le mercredi, il faut tout apporter en double pour les laisser à chaque école.
- Les sacs de médicaments de l'année dernière sont restés à l'école, il faudra donc que les parents pensent à vérifier que les dates de péremptions des médicaments ne soient pas dépassées.



## ALSH le mercredi

- Pour les inscriptions annuelles, les enfants ont le droit d'avoir 6 absences non justifiées, ensuite s'ils sont absents, ils seront facturés. Pour les inscriptions ponctuelles, les enfants ont le droit à 6 inscriptions dans l'année.

## TAP

- Temporairement, jusqu'à la Toussaint, les CE2 sont dans les activités des Cycle 3 ou ils peuvent faire des activités des cycle 2 ou 3.
- Vu le nombre d'élèves et afin d'avoir un maximum d'espace pour pratiquer les activités, celles-ci sont réparties dans les 2 maternelles du quartier.
- Il est aujourd'hui difficile d'avoir des animateurs pour couvrir toutes les activités. Certaines activités sont parfois annulées et la situation risque d'empirer avec les cours d'université qui reprendront en octobre car certains étudiants n'auront plus le temps de venir l'après-midi pour animer les activités.
- En ce qui concerne le comportement des enfants pendant les activités, il est important que les parents rappellent à leurs enfants, qu'ils sont toujours dans l'école et qu'il n'y a aucune raison que leur comportement soit différent de celui qu'ils ont en classe. Par exemple il y a peu de temps, toute la classe de CM1A a été punie suite à leur excès de dynamisme et manque de respect qu'ils ont eu pendant la présentation d'une activité dans leur classe.

## ACTIVITES TAP 2017/2018

<b>Lundi CP et CE1</b>	<b>Lundi Cycle 3 et CE2</b>	<b>Mardi CP et CE1</b>	<b>Mardi Cycle 3 et CE2</b>
Tennis Dessin aux couleurs d'ailleurs Origami Déco école Libre	Piscine Fils et aiguilles Hockey Cirque Théâtre Dessin grec Jeux en anglais Surprise Court métrage	Danse tahitienne Danse du monde Jeux traditionnels Perles à repasser Quilling Tir à l'arc	Multi danse Gymnastique Origami Libre Basket Langage de signes Bracelet brésilien et perles Collage africain

<b>Jeudi CP et CE1</b>	<b>Jeudi Cycle 3 et CE2</b>	<b>Vendredi CP et CE1</b>	<b>Vendredi Cycle 3 et CE2</b>
Cirque Percussion Ping pong Dessiner la nature Libre	Foot Jeu de rôle Création de journal Couleur de paysages Savoir vivre Multisport  Autour d'un conte 4 ballons Calligraphie	Théâtre Foot Chant Aérosport Jeux de rôle Musique	Jeux de stratégie Carte 3D Escrime Sport collectif Libre Route des animaux Expression corporelle Trampoline

- D'une manière générale, tout changement de planning des élèves, pour être pris en compte, doit être noté dans le cahier de correspondance (pour l'enseignant) et transmis au périscolaire par mail de l'école [perixelmans@velizy-villacoublay.fr](mailto:perixelmans@velizy-villacoublay.fr) et à la mairie [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr) (ou sur le portail famille pour la mairie). Ou par courrier.